MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Saint-Père

Autres communes :

R500

Appellation : Commanderie de Villemoison

Monument(s)

Appellation : Commanderie de Villemoison

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 21/09/1907

Étendue de la protection : classement en totalité de la chapelle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.